



JOURNÉE DE LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE LIBÉRALE

Osez entreprendre en libéral !



Public

Tout porteur de projet de création d'entreprise libérale ou installé depuis moins d'un an



Pré requis

Avoir un projet de création d'entreprise libérale à court ou moyen terme.



Durée

1 journée soit 7 heures.



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée et équipée en vidéoprojecteur, en tableau et en paperboard.



Méthodes pédagogiques

Méthode expositive et active.



Méthode d'évaluation des acquis de formation

Évaluation des acquis et évaluation de satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation.



Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier l'environnement et les obligations de l'entreprise libérale en vue de concrétiser un projet de création d'entreprise libérale.



Objectifs pédagogiques de la formation

1. Définir et identifier les différents acteurs qui composent l'environnement des professions libérales.
2. Identifier et lister les obligations en matière juridique, sociale, comptable et fiscale.
3. Identifier et lister les autres obligations.



Programme détaillé

1. L'environnement et les acteurs de l'entreprise libérale :
 - ▶ L'environnement professionnel,
 - ▶ Les acteurs publics,
 - ▶ La phase de création.
2. Les obligations déclaratives URSSAF (le régime de droit commun) :
 - ▶ Les missions de l'URSSAF,
 - ▶ Les déclarations obligatoires,
 - ▶ Les taux de cotisation.
3. La protection sociale.
4. Les organisations comptables, fiscales et sociales :
 - ▶ Les statuts juridiques,
 - ▶ Les régimes d'imposition,
 - ▶ Le mécanisme de la TVA,
 - ▶ Les pièges à éviter,
 - ▶ La comptabilité,
 - ▶ Les associations de gestion agréées (AGA).
5. Les obligations liées aux régimes de prévoyance et de retraite.